



## Colocation mineur-majeur parents divorces.

Par **Nemensis**, le **13/04/2009** à **21:18**

Bonjour,  
J'ai 16 ans et mes parents sont divorces depuis pas mal de temps déjà. Je vis avec mon père et ma belle mère, que j'aime et tout se passe bien.  
Je n'entretiens pas énormément de relations avec ma mère.  
Mon meilleur ami qui a 18 ans, bientôt 19, part habiter à Nice à la rentrée en septembre pour ses études. Il va louer un appartement ; j'aimerais le suivre et être son colocataire.  
Ses parents sont d'accord, et mon père et ma belle mère également, mais seulement si j'ai le droit, si la loi l'autorise. Je n'en ai pas encore parlé à ma mère, mais je pense qu'elle sera du même avis.  
En situation normale, je pense que ça ne devrait pas trop causer de soucis, mais là, vu que mes parents sont divorces, que la responsabilité parentale est conjointe, comment faut-il que je procède ? Si ma mère me met par écrit qu'elle est d'accord, qu'elle accepte, faut-il qu'il y ait un jugement ? Ce jugement va durer une éternité non ?  
Merci ;)

Par **Upsilon**, le **14/04/2009** à **07:29**

Bonjour et bienvenue sur notre site.   
C'est une démarche très mature et très responsable dont vous faites preuve ici.  
En fait, tant que vos parents ont tous deux l'autorité parentale conjointe, c'est à eux et à eux seuls de prendre les décisions pour vous. Le juge n'a pas à se mêler de cela tant que les 2 parents exercent encore l'autorité parentale.   
Donc, avec un document écrit et signé de votre maman ainsi que de votre père, tout devrait bien se passer.   
Si vous sentez que votre mère pourrait par la suite revenir sur sa décision et poser problème, envisagez de faire signer ce document chez un notaire. Mais je ne pense pas qu'il faille en arriver là ?

Par **Nemensis**, le **14/04/2009** à **15:58**

Coucou,rnMerci pour ta réponse, malheureusement, je vient de téléphoner a mon avocat, elle a dit que ça n'était pas possible car je n'avais que 16 ans, et que si je vais vivre a Nice, et que ma mère est au courant, elle vas demander la garde, et elle lui sera sûrement donnée, ce que je ne souhaite pour rien au monde.rnVoilas, je suis vraiment très déçu de ne pas pouvoir partir avec mon ami, si quelqu'un a un plan de secoure, qu'il n'hésite pas :srnMerci beaucoup ;)